

Maladie, inaptitude, accidents du travail :

La gestion des absences

Objectifs

- Connaître les différents cas de suspension du contrat de travail.
- Maîtriser les effets de la suspension du contrat de travail.
- Savoir gérer la fin de la suspension du contrat de travail

Programme

- La maladie et l'accident non professionnel
 - Définitions
 - Les conditions et les effets de la suspension du contrat de travail
 - Le régime indemnitaire
 - La fin de la suspension du contrat de travail
- L'accident du travail, l'accident de trajet et la maladie professionnelle
 - Définitions
 - Les conditions et effets de la suspension du contrat de travail
 - Les régimes indemnitaires
 - La protection spéciale du salarié et la fin de la suspension
- La reconnaissance de l'inaptitude du salarié
 - La procédure de reconnaissance de l'inaptitude
 - L'obligation de reclassement et ses conséquences
 - Suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle : des obligations renforcées et une procédure simplifiée
 - Les spécificités liées à la nature du contrat : le salarié est en CDD
- La maternité
 - La protection et les conditions de travail de la femme enceinte
 - Le régime indemnitaire du congé maternité
 - Les effets de la suspension du contrat de travail

Date(s) et lieu :

16 décembre 2021 à Strasbourg

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif (hors repas) :

230 € adhérent / 310 € non adhérent

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Responsables ressources humaines, directeurs
Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et/ou méthodologiques ;
Analyse des textes et de la jurisprudence
Échanges de pratiques au sein du groupe ;
Remise d'un support pédagogique
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : quiz
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Intervenants :

Catherine AUDIAS,
Juriste en droit Social, DESS de droit social et Master
Spécialisé en management des structures d'action sociale.

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes